



**Titre du projet:** Réfection de la toiture  
Édifice 20  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 14-1109

21 août 2014

**Les modifications suivantes aux documents de soumission entrent en vigueur immédiatement. Cet addenda fera partie des documents de contrat.**

---

## **Q & R**

### **Q1. Pouvez-vous fournir la composition de toiture existante ?**

R1. La composition de toiture existante est :

- 4 plis membrane BUR multicouche asphaltique de la toiture inversée précédente
- 2" d'isolant rigide en polystyrène extrudée
- 4 plis membrane BUR
- Isolant rigide 4.5" (2 couches) en polystyrène extrudée
- 2 couches de panneaux de fibres de bois de 1/2"
- 2 applications de membrane multicouche asphaltique
- Isolant rigide 2" en polystyrène extrudée
- Filtre
- Ballast

### **Q2. Pouvez-vous indiquer quelle isolation 3" est requise sur les conduits et le type de membrane à être installé?**

R2. En réponse à cette question, voir les modifications au Devis incluses.

### **Q3. Pouvez-vous confirmer que c'est la responsabilité de l'Entrepreneur d'enlever et réinstaller la caméra de sécurité?**

R3. C'est la responsabilité de l'Entrepreneur d'enlever et de réinstaller la caméra de sécurité tel qu'indiqué sur le plan de la toiture.

### **Q4. Pouvez-vous fournir des détails concernant les pénétrations électriques?**

R4. L'accessoire de toiture sera utilisé pour étancher les pénétrations électriques sur le toit. Se référer aux modifications du Devis incluses ci-dessous pour tous les détails.

### **Q5. Est-il possible de revisiter les lieux des travaux avec les sous-traitants pour fin de vérification de la portion mécanique?**

R5. Afin d'accommoder tous les soumissionnaires et leurs sous-traitants, des arrangements pour une seconde visite des lieux ont été fait (voir les modifications à l'Appel d'offres ci-dessous).

## **APPEL D'OFFRES**

**1. À la page couverture "Appel d'offres", L'invitation prend fin :**

**Supprimer :** Mardi, Août 26

**Remplacer par :** Vendredi, Août 29



**Titre du projet:** Réfection de la toiture  
Édifice 20  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 14-1109

21 août 2014

**2. À IP03 des Instructions particulières à l'intention des soumissionnaires (IP) :**

**Ajouter : Seconde visite des lieux**

Des dispositions ont été prises pour une seconde visite des lieux d'exécution des travaux pour les soumissionnaires ou représentants des soumissionnaires présents à la visite du site obligatoire du 14 août, 2014. La seconde visite des lieux aura lieu le **mardi 26 août, 2014 à 10h00 am**, heure locale. Les soumissionnaires intéressés se présenteront à l'**entrée principale de l'édifice K.W. Neatby, 960 avenue Carling, Ottawa**, Ontario. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant.

**DEVIS**

**1. À la Table des matières, Division 23 – Chauffage, ventilation et climatisation :**

**Ajouter :** Section 23 07 13 – Isolation de conduits

**2. À la Section 07 55 20, Partie 2 « Produits » :**

**Ajouter :**

**2.15 Détails de toiture pour les pénétrations électriques**

1. L'accessoire est composé d'une base d'aluminium filé 300 mm de hauteur de 0,080 en épaisseur avec une prise ou un interrupteur électrique avec couvercle en PVC rigide.
2. L'accessoire doit être installé par l'entrepreneur conformément aux instructions d'installation du fabricant.
3. Tous les travaux électriques doivent être complétés et testés par un électricien certifié.

**3. À la Division 23 – Chauffage, ventilation et climatisation :**

**Ajouter la Section (incluse en attachement):** 23 07 13 - Isolation de conduits

**4. À l'Annexe A « Détails photographiques » :**

**Ajouter :** 5) Accessoire de toiture

**TOUT LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT LES MÊMES.**



## Addenda 2

**Titre du projet:** Réfection de la toiture  
Édifice 20  
Ferme expérimentale centrale, Ottawa (Ontario)

**Sollicitation No:** 14-1109

21 août 2014

### 5) Accessoire de toiture :



## Partie 1: Généralités

### 1.1 DEFINITIONS:

- .1 L'offre de travail, les matériaux, les outils et l'équipement d'achever les travaux comme indiqué sur les dessins et tel que spécifié ici, y compris, mais pas limité à ce qui suit
  - .1 Matériaux et méthodes d'installation additionnel / assemblages de matériaux de barrière vapeur air primaire.
  - .2 scellant a conduit.
  - .3 Isolant avec pellicule en aluminium laminé.

### 1.2 SOUMISSIONS

- .1 Soumettre par écrit, un document attestant que l'applicateur des membranes primaires mentionnées dans cet article est reconnu par le fabricant comme approprié pour l'exécution des travaux.
- .2 Avant de commencer les travaux de soumettre des copies de la certification ISO valide du fabricant. Membranes, apprêts, mastics, adhésifs et matériaux auxiliaires associés doivent être inclus.
- .3 Avant de commencer le travail de présenter des références indiquant clairement que le fabricant de la membrane a achevé avec succès des projets sur une base annuelle de la portée et de la nature même d'un minimum de quinze ans.

### 1.3 ASSURANCE QUALITÉ:

- .1 Effectuer les travaux conformément aux exigences imprimées du fabricant de la membrane et cette spécification. Conseiller Consultant ou propriétaire les anomalies constatées avant le commencement des travaux.
- .2 Conservez un exemplaire de la documentation des fabricants sur le site tout au long de l'exécution des travaux.
- .3 Au début du travail et à tout moment pendant l'exécution des travaux, de permettre l'accès au chantier par le représentant des fabricants de membranes.
- .4 Les matériaux utilisés dans la présente section, notamment les conditions météorologiques barrière des membranes, des amorces, mastics, colles et mastics sont parfaitement compatibles et doivent être source d'un fabricant.

- .5 À la demande du Consultant, soumettre des copies de la certification actuelle des fabricants de membranes à la norme ISO 9000.

#### 1.4 TRANSPORT, STOCKAGE ET MANUTENTION

- .1 Livrer les matériaux au chantier dans son emballage d'origine et en indiquant le nom du fabricant et du produit.
- .2 Entreposez sur la fin dans son emballage d'origine.
- .3 Adhésifs et les couches d'apprêt à des températures de 5 degrés Celsius au-dessus et à en faciliter la manutention.
- .4 Solvant Tenir à l'écart de toute flamme ou la chaleur excessive.
- .5 Protéger rouleaux de lumière directe du soleil jusqu'à son utilisation.

#### 1.5 COORDINATION

- .1 Assurer la continuité de l'étanchéité tout au long de la portée de cet article.

### Partie 2: Produit

#### 2.1 GÉNÉRAL

- .1 Composants et les matériaux doivent être obtenus comme source unique du fabricant de la membrane pour assurer la compatibilité totale du système et l'intégrité.

#### 2.2 ISOLATION

- .1 isolation avec pellicule laminée: isolation rigide en polyuréthane avec pellicule en aluminium laminée en usine.
- .2 Épaisseur: 75 mm (3 ").
- .3 RTLT (résistance thermique à long terme) des valeurs déterminées conformément à la norme CAN / ULC-S770 et ASTM C 1289.

#### 2.3 MEMBRANE

- .1 Météo membrane barrière (autoadhésif): bitume modifié SBS, auto-adhésif membrane en feuille avec une surface de la feuille réfléchissante, et ayant les propriétés physiques suivantes:
  - .1 Épaisseur: 1,0 mm (40 mils).
  - .2 Perméance à la vapeur: 2,8 ng / Pa.m<sup>2</sup>.s (0,05 perms) à la norme ASTM E96;

- .3 Flexibilité à basse température: -30 degrés Celsius à l'ONGC 37-GP-56M;
- .4 Allongement: 40% à la norme ASTM D412-modified.

#### **2.4 SCELLANT DES CONDUIT**

- .1 Scellant en conformité avec la norme CAN / ULC-S102.

#### **2.4 SCELLANT DE MEMBRANE**

- .1 Scellant de membrane en conformité avec la norme CAN / ONGC 37.29

#### **2.5 SCELLANT EXPOSÉS**

- .1 Composé de scellement modifié de au polymère de module moyen, cure d'humidité, ayant les propriétés physiques suivantes:
  - .1 Compatible avec pare-air de feuille, toiture et d'étanchéité des membranes et le substrat,
  - .2 Conforme à la Fed. Spec. TT-S-00230C, Type II, Classe A,
  - .3 Conforme à la norme ASTM C 920, de type S, Grade NS, classe 25,
  - .4 Allongement: 450 à 550%,
  - .5 Reste souple en vieillissant,
  - .6 Pour joints de construction jusqu'à 25 mm de large.

### **Partie 3 Exécution**

#### **3.1 EXAMEN**

- .1 S'assurer que les surfaces et les conditions sont prêts à accepter le travail de cette section. Avertissez le consultant ou le propriétaire par écrit de toute anomalie. Le début des travaux ou des parties de ceux-ci entend l'acceptation du substrat préparé.

#### **3.2 PRÉPARATION**

- .1 Toutes les surfaces doivent être sains, secs, propres et exempts d'huile, de graisse, la saleté ou d'autres contaminants.
- .2 Sceller tous les joints dans les conduits avec scellant de conduit pour empêcher les fuites d'air.

- .3 Installer l'isolation sur les conduits et fixer mécaniquement à l'aide des broches et des rondelles de soudure ou des épingles à tête de coupe soudés au conduit.
- .4 Couvrir la rondelle ou la broche de la tête de coupe avec une bande 100 mm (4 ") de membrane.
- .5 Poser de l'isolant supplémentaire au besoin pour assurer une pente positive (sur la surface supérieure de la conduite) pour prévenir l'apparition de flaques d'eau.

### 3.3 MEMBRANE D'ÉTANCHEITE

- .1 Conduits de ventilation
  - .1 Membrane de position pour l'alignement, et commencer l'application de la membrane sur le fond du plénum isolé, retour sur les côtés d'un minimum de 100 mm (4").
  - .2 Installer les sections de membrane sur les côtés du plénum et de retour sur le haut d'un minimum de 100 mm (4").
  - .3 Installer Enfin, la section supérieure, le rodage sur les côtés 100 mm (4").
  - .4 À membrane appliqué à la face inférieure du substrat plus larges que 600 mm (2") nécessite une fixation mécanique. Fixer immédiatement après l'installation de la membrane et sceller avec un 100x100 mm (4"x4") morceau de membrane.
  - .5 Lorsque la membrane est entièrement en place, rouler la membrane y compris les joints avec un rouleau maroufleur ou appliquer une pression à l'aide d'un applicateur de ruban plastique pour garantir un contact.

### 3.4 NETTOYAGE

- .1 Enlever les surplus de matériaux, les matériaux excédentaires, poubelles, des outils et de l'équipement.

**FIN DE LA SECTION**